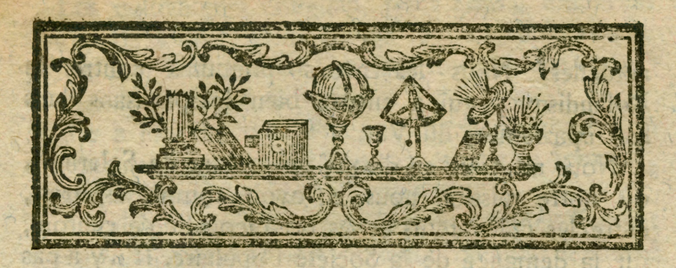


RAPPORT
DES COMMISSAIRES
DE MARSEILLE A SALERNES.

Imprimé par ordre de la Société-Populaire de Marseille.

RÉPUBLICAINS,

MUNIS de vos pouvoirs et forts de votre confiance, nous nous sommes rendus à Saint-Zacharie, nous y avons pris connoissance du différent qui divisoit l'habitation. Nous supprimons pour l'impression tout ce qui a trait à notre mission à Saint-Zacharie, où nous avons parfaitement réussi.

Nous ne devons pas ce succès à nos talens, mais à votre réputation, Citoyens; il n'y a plus qu'un seul vœu à Saint-Zacharie, c'est de suivre en tout l'exemple des Républicains de Marseille. Les principes de la Société de ce canton, sont au niveau des circonstances

actuelles. Nous les avons prémunis contre le Rolandisme, qui a encore bien des partisans dans le Département du Var.

Nous ne vous en dirons pas autant de Salernes, où notre mission nous envoyoit comme arbitres, entre les cultivateurs et les bourgeois de ce canton, sur la demande de la Société-Populaire. Il n'y a pas de désagrémens, que la classe bourgeoise ne nous ait fait essuyer ; le nom Marseillais y imprime plus de crainte, qu'il n'y inspire de confiance et d'amitié. Nous disons la classe bourgeoise, car il y a encore des classes dans ce canton, où l'égalité n'est pas connue.

Nous fûmes griévement insultés par un nommé André dit la Teraille, et par un nommé Esprit Escole. Sans notre conduite ferme et prudente, nous aurions pu aisément compromettre la dignité de l'Assemblée que nous représentions. C'étoit tout ce qu'on vouloit, pour en tirer occasion de nous sacrifier à la faveur d'une effervescence.

Nous entendîmes dire derrière nous, que les Commissaires de Marseille étoient des brigands, plus coquins que ceux que les Marseillais avoient arrachés des prisons en 1789 ; que les Marseillais étoient des incendiaires, des ambitieux qui vouloient tout gouverner.

Le lendemain, on disoit que nous n'étions pas vos Commissaires ; mais d'insignes faussaires qui se paroient de ce nom pour piller et faire des contributions forcées. Ce bruit scandaleux se répandoit dans l'habitation, malgré qu'en arrivant à Salernes, notre premier soin eût été de faire enregistrer à la Municipalité, les pouvoirs dont vous nous aviez investis. Nous en témoignâmes notre mécontentement à la Municipalité.

Les cultivateurs craignant pour nous, établirent une garde à notre porte ; nous la congédiâmes. La garde d'un Républicain, est dans son courage et dans le bien qu'il fait à sa patrie.

Il y a loin du cœur d'un patriote au poignard d'un aristocrate ; et si quelquefois cet espace se franchit, c'est un phénomène de scélératesse.

Au milieu de ces orages, nous prîmes tranquillement connoissance du différent, sur lequel on avoit demandé votre médiation, et qui avoit motivé notre députation.

Voici ce qui en résultat.

Les cultivateurs de Salernes, au nombre de 28, se plaignoient que le 25 mars 1789, les ci-devant bourgeois, les avoient sollicités de détruire les titres de Galiffet, ci-devant seigneur, en leur promettant de les payer, et de ne jamais les trahir auprès du seigneur ;

Qu'ils les avoient fait énivrer de liqueurs que la Municipalité d'alors paya. Il en fut livré cent bouteilles ;

Que chaque bourgeois désignant son ennemi, avoit engagé ces crédules cultivateurs, à se porter chez ceux qui avoient été Consuls, pour leur faire rendre compte des deniers qu'ils avoient volés à la Communauté ; que le nommé Lambert, homme de loi, les avoit même sollicités de se défaire de quelques Citoyens qu'il n'aimoit pas ;

Que cependant, lors de cette insurrection provoquée, aucune maison n'avoit été pillée, aucune personne maltraitée ; que le seul acte de rigueur qui avoit été exercé, avoit été de faire sortir de son lit, un bourgeois, qui n'ayant ni femme, ni servante, couchoit avec sa nièce ;

Que les bourgeois pour prévenir la colère de

Vulcain Galiffet, accusèrent les cultivateurs d'avoir détruit ses armoiries, d'avoir commis des excès, qu'ils rédigèrent un placet, qu'ils signèrent mystérieusement à la maison curiale, et qu'ils adressèrent à Caraman par un exprès, pour lui demander des troupes;

Qu'ils appellèrent dans leur sein, l'infernale commission parlementaire, qu'ils se précipitèrent l'un sur l'autre, pour aller déposer contre des malheureux qu'ils avoient eux-mêmes induits; qu'après qu'ils furent décrétés, ils les saisirent eux-mêmes, en poursuivirent quelques-uns, jusques à Cotignac, et furent jusqu'à coucher en joue, ceux qui cherchoient à s'échapper; qu'ils ont couru les plus grands risques; puisque sans les Marseillais, qui furent les arracher à leurs assassins, ils auroient péri sur un échafaud, au nom de l'abominable justice parlementaire à qui le sang ne coûtoit rien, pour étouffer le cris de la liberté naissante.

J'ai entendu à Salernes, Citoyens, un bourgeois; c'est-à-dire, un ennemi du peuple, blâmer très-amèrement la courageuse action des Marseillais, et dire que ce sont des coquins qui en ont délivré d'autres. Cet homme atroce est l'ancien Greffier de la Commune.

Tout le monde est convenu des perfidies que je viens de vous exposer; mais chaque bourgeois inculpoit son voisin, et personne ne vouloit avoir participé à ces horreurs. D'autres plus francs en sont convenus, et ont dit que tout le monde s'en est mêlé.

Il a été prouvé que les Cavaliers qui arrêtèrent ces infortunés, avec le secours de la bourgeoisie de Salernes, voyant qu'il n'y avoit pas de crime, dirent au Maire nommé Borelly, M. le Maire, que

voulez-vous que nous fassions de ces gens-là ? Voulez-vous nous payer notre commission, nous allons nous retirer, car il n'y a pas de quoi fouetter un chat ? Qu'alors, Borelly leur répondit, ce qui est fait est fait, amenez-les toujours, il faut qu'ils en tâtent. On les garrota, on les chargea de chaînes, on les conduisit à Aix sur une charette, on les jetta dans des cachots, où ils ont resté l'espace de quatre mois et demi, entre la vie la plus douloureuse, et la mort la plus honteuse.

Les cultivateurs se plaignoient encore, que les bourgeois de Salernes exerçoient habituellement sur eux, et sur les pauvres, l'usure la plus saignante ; voici comme ils la pratiquoient.

Les pauvres ont toujours des besoins ; dans l'hiver, ils empruntoient de l'argent des bourgeois pour subsister, mais à un énorme intérêt. Ils se faisoient vendre par ces malheureux leur récolte avant qu'elle fût née, et se faisoient céder sur le pied de 20 livres, ce qui à la récolte en valoit 35 à 40.

Les bourgeois sont convenus de ce fait, mais ils nous ont répondu, que c'étoit-là leur commerce. Quel commerce est celui qui saigne le malheureux, et fait tourner son indigence même à sa ruine !

Dans le temps de l'ancien régime même, où tous les abus étoient protégés, les ventes de récolte en herbe et en verd étoient prohibées. Et dans le règne des mœurs, et de la probité, souffrira-t-on cette sordide usure qui afame le peuple. Un usurier est l'ennemi des hommes, il feroit périr le genre-humain pour un écu. Guerre à ces monstres qui mettent l'humanité dans un des bassins de leur balance, et de l'or dans l'autre.

Un trait sur mille autres, va vous peindre, Citoyens, le caractère sordide de la bourgeoisie de Salernes.

L'un d'eux (et c'est un Officier-Municipal) avoit acheté d'un cultivateur, toute sa récolte de raisin qu'il estimoit à 200 charges, au prix de 50 sols la charge. A l'époque de la livraison, la charge de raisin valoit 5 livres ; ce fut donc déjà un bénéfice de 100 pour 100 qu'avoit fait l'acheteur.

Mais le vendeur s'étoit trompé sur la quantité de la récolte, et ne put livrer que cent charges de raisin au lieu de deux cents. Il n'en avoit pas recueilli davantage ; il n'en avoit pas vendu un grain : croiriez-vous, Citoyens, que l'acheteur a forcé ce malheureux à lui livrer gratis et sans payement sur la récolte prochaine, les cent charges de raisin qui ont manqué ?

Une effronterie de ce caractère ne se conçoit pas, elle vous paroîtroit incroyable, si nous ne vous l'affirmions pas, comme certaine et convenue par l'usurier lui-même, en présence des Commissaires de Draguignan.

Les cultivateurs et tous les pauvres de l'habitation, se plaignent encore, que dans les temps les plus malheureux, dans les disettes les plus affligeantes, les gens aisés n'ont jamais fait le moindre sacrifice pour les pauvres, qu'ils traitent avec une dureté et une hauteur incroyable ; que dans ces temps de gêne publique, la Commune ayant acheté du bled, le mit en vente à un prix plus haut que l'achat, et fit publier qu'on n'en donneroit point à crédit.

A ce compte, Citoyens, le bled n'étoit acheté que par les riches ; et si le pauvre n'avoit pas d'argent, il falloit qu'il mourût de faim, sur le seuil de la porte du grenier d'abondance.

Tout est concentré dans le sentiment de l'avidité, et du plus dur égoïsme. Nul patriotisme, on ne monte pas même la garde. Le papier national y est dans le plus grand discrédit.

Le Citoyen Giraud, d'Auriol, ayant voulu acheter de l'huile, on ne voulut pas lui en vendre, pour des assignats, malgré qu'il offrit de bonifier la perte. D'autres moins mal-adroits, mais aussi inciviques, lui en livroient à un prix triple de celui d'argent. Voilà Salernes, Citoyens, où vous nous avez envoyés sans doute pour nos péchés, et pour exercer notre patience.

Notre opinion fut bientôt prononcée; nous vîmes aisément que l'état des troubles dans lequel étoit Salernes, devoit être attribué à l'égoïsme, à la dureté et à l'avarice des gens aisés.

Que les cultivateurs étoient ulcérés avec raison, de la noire perfidie dont ils avoient été si cruellement la victime en 1789.

Comme Arbitres de ce différent, et non comme Juges, nous n'en avions pas le caractère, nous conseillâmes à l'habitation d'acheter la paix par quelques sacrifices, en indemnisant les malheureux qui avoient été chargés de fers pour la cause de la Révolution. Nous dîmes que l'insurrection de 1789, avoit été un saint devoir, qu'il falloit récompenser et non pas punir. Nous le dîmes, parce que nous le pensons, et que vous le pensez aussi.

Notre langage étonna les nains de Salernes, qui n'arriveront jamais à notre hauteur.

Nous leur dîmes alors, que s'ils ne le faisoient pas par amour pour la Patrie, nous les prions de le faire pour le retour de la paix; que tant que ce levain

de discorde, seroit parmi eux, ils fermenteroit, et que jamais l'habitation ne seroit tranquille.

Ils parurent se rendre à ce raisonnement, mais ils trouvèrent que l'indemnité que nous avions fixée étoit trop forte; d'autres disoient, qu'au lieu d'indemnité, il faudroit chasser ces coquins du pays; car un bourgeois regarde un cultivateur comme un coquin.

Enfin, on nous proposa de nous adjoindre une députation du club de Draguignan; nous y consentîmes sous la condition, que la requisition seroit faite en notre nom, et que l'habitation s'en rapporteroit à la décision que les deux commissions réunies donneroient, on nous le promit.

En attendant l'arrivée des Commissaires de Draguignan, nous nous rendîmes à Entrecasteau, sur la demande de plusieurs Citoyens et de la Municipalité, pour y établir une Société-Populaire, sous la dénomination d'*Ami-Politiques Républicains.* Il nous seroit impossible de vous exprimer la joie qu'a causé notre présence, et les témoignages d'amitié que nous avons reçus. Si quelque chose nous a déplu, c'est qu'on nous a traité avec trop de distinction. Nous avons agrandi la famille civique, et cette douce satisfaction, nous a fait oublier toutes nos peines à Salernes, dont nous ne tenions pas encore le bout.

Nous retournâmes à Salernes, où la commission de Draguignan arriva. Elle étoit composée des Citoyens Reboul et Ricord, patriotes aussi chauds qu'éclairés.

Nous fûmes aisément d'accord sur le principe, qu'il étoit dû une indemnité aux cultivateurs opprimés en 1789; mais nous la réduisîmes à moitié de ce que nous l'avions fixée.

Les Citoyens Reboul et Ricord, plus connus que nous à Salernes, connoissant mieux les localités, les fortunes et les personnes, se chargèrent de faire consentir les bourgeois à exécuter notre décision, le Club s'assembla le soir; je prêchai l'oubli du passé l'union pour l'avenir. Tout le monde parut satisfait de voir cette longue querelle terminée.

Les Commissaires de Draguignan furent chargés de recevoir eux-mêmes les contributions volontaires de la bourgeoisie, et de faire la répartition aux cultivateurs dans les proportions que nous avions établies conjointement; car nous eûmes la délicatesse de ne vouloir ni recevoir, ni distribuer, pour éloigner jusqu'au prétexte du soupçon.

Avant d'aller au Club, nous avions reçu une députation de la Municipalité qui nous dit, que le bruit s'étant répandu, que nous avions expédié un exprès à Marseille, pour demander un secours armé de deux cents Marseillais; l'habitation étoit alarmée, et que la Municipalité en avoit donné avis, au District pour solliciter une force contre cette force armée.

Vos Commissaires indignés de cette crédule et hostile imprudence, ils représentèrent énergiquement à la Municipalité, l'injure qu'elle faisoit à la Société des Républicains de Marseille, dans la personne de ses Commissaires, que depuis treize jours on cherchoit à sacrifier. Qu'avant de se livrer à une démarche qui décéloit tant de mauvaise foi, et tant de haine contre les Républicains de Marseille, elle auroit dû s'instruire auprès de nous d'un fait qui, par lui-même, méritoit si peu de confiance; que des Commiſſaires de Marseille, n'apportoient jamais que des paroles de paix, et non pas de cris de guerre; que puisque

notre médiation leur étoit si désagréable, nous les prions de nous rendre notre opinion, et que nous nous retirions. On refusa de nous rendre notre avis, et nous n'insistâmes pas.

Les Commissaires de Draguignan, témoins de l'affront que nous reçûmes, en témoignèrent leur mécontentement; mais ils nous représentèrent, que si nous nous retirions sans rien terminer, les partis seroient plus aigris qu'auparavant. Nous cédâmes aux sollicitations de nos Frères de Dragnignan, qui par leur conduite avec nous adoucirent l'amertume de notre situation.

La Municipalité sentant la faute, qu'elle avoit faite, nous a assuré, qu'elle avoit démenti l'avis qu'elle avoit donné au District: elle nous a même offert de nous communiquer sa Lettre que nous avons refusé de lire.

Comment se fait-il, que nous soyons dénoncés aux autorités constituées du Département du Var? Est-ce sur notre mission qu'elles vous demandent, Citoyens, des renseignemens? Est-ce nous qu'elles désignent, quand elles disent, que des individus se disant Commissaires de Marseille, ont fait faire des contributions illégales?

Cette perfidie est digne de la lâcheté des bourgeois de Salernes. Notre invitation, comme Arbitres d'un différent, l'assentiment de nos Frères de Draguignan, est-elle donc une exaction criminelle? Qu'avons-nous fait de plus, que de manifester notre opinion sur une question qui étoit soumise à notre décision, comme vos Commissaires?

Avons-nous rien prescrit, rien ordonné? Nous avons conseillé ce que nous croyons propre à rendre la paix à Salernes, qui s'en montre si peu digne.

Citoyens, la calomnie la plus absurde devient le

prix du sacrifice de notre temps, de notre repos, de nos professions. Patriotes, voilà le sort qui vous est réservé; voulez-vous être persécutés? Faites du bien.

Si c'est un crime d'avoir pensé qu'après la ci-devant noblesse, la bourgeoisie est la classe qui pèse le plus sur le peuple, nous persistons dans ce crime et dans nos principes.

Nous n'aurions pas été dénoncés, calomniés, si notre opinion eût été contre les Sans-Culottes de Salernes: ces braves gens ne savent que céder aux conseils de leurs Frères. Ils n'auroient pas réclamé: nous avons touché l'orgueil de la classe bourgeoise, nous méritons anathême; et l'on veut coaliser contre nous les trois Corps du Var.

Ces trois Corps, Citoyens, ont l'ame forte d'un *Sans-Culotte*. Ils demandent des renseignemens, envoyez-leur notre Rapport; loin de craindre leurs reproches, nous aurons bien mérité d'eux; car les principes de tous les Républicains sont uniformes.

Tel est le Rapport que nous avions à vous faire, et que nous vous avions préparé depuis plus de quinze jours; mais la Tribune a toujours été occupée pour des objets plus grands, plus généraux, plus liés à l'intérêt public, que les calomnies des bourgeois de Salernes.

Signés, MAUGER-MANNEVILLE, AUGUSTIN DELAPORTE.

A MARSEILLE, Chez ANT-HRÉ. JOUVE et COMPAGNIE, Imprimeur de la Nation et du Département.